

Lafare



Adhésion: 1994



Maire: Philippe SOARD



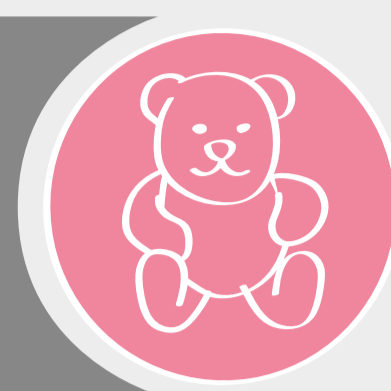
1 siège de conseiller communautaire:

Titulaire > Philippe SOARD

Suppléant > Pierre BALLESTEROS

Au quotidien, la CoVe à Lafare c'est:

- Accueil petite enfance
- Relais assistants maternels : secteur est



- Lignes Trans'CoVe périurbaines/scolaire (ligne J)
- Transport à la demande

- Signalétique et balisage Itinéraires Cyclotouristiques
- Réseau accueil vélo



- Interventions Musique et Sport à l'école élémentaire
- École Intercommunale des Sports durant les vacances

- Collecte et traitements des déchets
- Ramassage animaux errants



- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Eau et assainissement : compétence déléguée au syndicat Rhône-Ventoux
- Eaux pluviales urbaines (gestion déléguée à la commune)

- Télé-assistance à domicile (association Présence Verte)



- Instruction des autorisations du droit des sols (IADS)

En solidarité avec Lafare, la CoVe c'est:

- Soutien financier annuel à la commune : 2 865 € en 2021
- Soutien aux projets communaux : création d'un logement dans l'ancienne mairie (12 500 €) ou la participation à la création du parcours d'orientation (5 069,20 €)
- Fonds de concours patrimoine : restauration de l'ancienne mairie



- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les chantiers tels que l'extension de la salle de la mairie ou la création du Bistrot de Pays

- Aide à l'amélioration de l'habitat : 1 logement pour une opération publique (3 500 €)



- Opération zérophyto sur les espaces verts gérés par la commune